

1388

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

Programme majeur politique de Sécurité Alimentaire

**PROJET REGIONAL DE REFLEXION STRATEGIQUE SUR
LA SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE AU SAHEL**



P R O R E S

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Comité de pilotage

Ouagadougou, Janvier 1998

8851

三月の月

（新編世界名曲集）

SOMMAIRE



Pages

I - RAPPEL

- Objectifs et Résultats du Projet	3
- Conclusions des CTG du PM/SA et du PM/GRN	3
- Reformulation des projets PREGEC et PREDAS	4

II - ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES 1997

2.1. Coordination et Suivi	6
2.2. activités techniques	7
2.2.1. Rencontre régionale sur les problématiques des Systèmes de Production, des Filières Agro-Alimentaires et de la Protection Intégrée des Végétaux	7
A - Commission « Système de production »	8
B - Commission « Filières Agro-Alimentaires »	12
C - Commission « Protection Intégrée des Végétaux »	15
2.2.2. Atelier régional de démarrage des Etudes Crédit/Epargne et Femmes GRN	18
A - Femmes/GRN	19
B - Crédit/Epargne	20
2.2.3. Suivi des recommandations de la Rencontre de Nouakchott	21
A - Etudes sur les Systèmes de Production	21
B - Etude Filières Agro-Alimentaires	24
C - Etude Protection Intégrée des Végétaux	25
2.2.4. Suivi des Recommandations de l'Atelier de Bamako	25
2.2.5. Contribution au processus de réflexion de « Sahel 21 - Transformation de l'Agriculture »	25
2.2.6. Reformulation des Projets PREGEC et PREDAS	26
A - PREGEC	26
B - PREDAS	30

2.2.7. Etude conjointe CILSS/PRORES-UNSO pour la réalisation d'un bilan de l'état de la préparation à la sécheresse et à l'atténuation de ses effets au Sahel	41
III - CONTRAINTES MAJEURES RENCONTREES ET SOLUTIONS PRECONISEES	41
3.1. Au niveau de la Coordination Régionale	41
3.2. Au niveau des Activités Techniques	42
3.2.1. Systèmes de Production	42
3.2.2. Femmes/GRN et Crédit/Epargne	42
3.2.3. PREGEC	42
3.2.4. PREDAS	42
IV - PERSPECTIVES POUR 1998	
4.1. Approfondissement de l'Etude sur les Systèmes de Production porteurs	42
4.2. Filières Agro-Alimentaires	43
4.3. Protection Intégrée des Végétaux	43
4.4. Femmes GRN et Crédit/Epargne	44
4.5. Sahel 21	44
4.6. PREGEC	44
4.7. PREDAS	44
4.8. Réflexion CILSS/PRORES-UNSO	44
V - DIVERS	45
VI - CONCLUSION GENERAL	45
VII - ANNEXE	

I. RAPPEL

→ DES OBJECTIFS ET RESULTATS DU PROJET

Le Projet Régional de Réflexion Stratégique sur la Sécurité Alimentaire au Sahel (PRORES), répond à un besoin exprimé par les pays sahéliens et le CILSS, pour mieux améliorer les connaissances dans ses domaines de compétences afin de mieux structurer les interventions futures et à cet effet valoriser et capitaliser le nombre important d'études et de réflexions réalisées sur le Sahel et faciliter la prise de décision par les politiques.

- **OBJECTIF STRATEGIQUE :**

Définir des stratégies alternatives et choix d'une orientation stratégique en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles.

- **OBJECTIFS OPERATIONNELS :**

La Connaissance du CILSS et des Etats membres dans des domaines prioritaires est améliorée sur :

- la durabilité des systèmes de production agricoles dans un cadre régional harmonisé ;
- le fonctionnement et la compétitivité des filières agro-alimentaires au Sahel ;
- les méthodes de protection intégrée des végétaux, respectueuses de l'environnement

- **RESULTATS ATTENDUS :**

- Identification et quantification des principaux systèmes de production et de leurs conditions structurelles de mise en place.
- Réalisation d'un bilan-diagnostic du fonctionnement des filières agro-alimentaires et propositions d'options d'amélioration
- Elaboration d'une synthèse régionale sur les systèmes de protection des végétaux et validation d'une stratégie régionale de lutte intégrée.

↳ DES CONCLUSIONS DU COMITE TECHNIQUE ET DE GESTION (CTG) DU PROGRAMME MAJEUR/ POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE (PM/PSA)

Le CTG du PM/PSA tenu à Ouagadougou en janvier 1997 a reconnu, au PRORES, la fonction de capitalisation et de structuration de l'information stratégique sur les systèmes de production végétaux et animaux, les filières agro-alimentaires locales, la protection des végétaux et le crédit/épargne.

Le PRORES est appelé à se modular progressivement en banque de données et en générateur de projets pour le système CILSS. C'est dans ce cadre que lui a été confiée la reformulation des projets :

- Projet Régional pour la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires au Sahel (PREGEC);
- Projet Régional pour la Promotion des Energies Domestiques (PREDAS).

Le CTG a, en outre, recommandé :

- a) l'exploitation maximale des études réalisées à travers
 - * la mise en place de commissions de lecture ;
 - * l'achèvement des différentes synthèses ;
 - * la large diffusion sous forme allégée ;
 - * la démonstration de l'impact de ces études au niveau des Etats (compte rendu de l'amélioration des connaissances et de l'utilisation des synthèses réalisées...) ;
 - * l'accélération de ce processus pour éviter la désuétude des études réalisées.
- b) la veille attentive sur l'utilisation de l'information stratégique véhiculée en direction des autres projets (mode d'utilisation, mise à disposition, ajustements ..).
- c) la recherche permanente d'une meilleure cohérence inter-projets (asseoir de véritables relations avec les autres projets).
- d) dans le cadre de la fonction de générateur de projets contribuer à la reformulation des projets PREGEC et PREDAS.

↳ DE LA REFORMULATION DES PROJETS PREGEC et PREDAS

PREGEC

Le CTG du PM/PSA a reconnu unanimement l'importance que le CILSS et les bailleurs de fonds doivent accorder à ce projet et qui justifie l'existence même de l'institution (cf . Mandat du CILSS).

Les objectifs stratégiques et opérationnels à assigner à ce projet doivent rester conformes aux fonctions pérennes du CILSS.

Aussi, il s'est posé la nécessité :

a) d'accélérer le processus de reformulation engagé à partir de juin 1996 sans occulter certaines questions importantes telles que :

- * l'extension de la prévention et de la gestion des crises à tous les produits alimentaires et non exclusivement aux seules céréales. Ne pas donner un concept restrictif aux crises alimentaires ;

- * l'identification de façon précise des besoins des Etats ;

b) de réaliser au cours de cette année en collaboration avec le club du Sahel :

- * l'évaluation de la charte de l'aide alimentaire : et

- * le profil de l'aide alimentaire par pays

Prévoir une ligne budgétaire pour ces deux activités classiques

c) de mettre à la disposition du CILSS, le budget nécessaire pour la poursuite, dans les meilleurs délais, du processus de reformulation au regard de l'urgence signalée par certains pays de voir ce projet démarrer

PREDAS

Quant au PREDAS, le CTG du PM/GRN a été unanime sur l'intérêt du projet. A cet égard il est souhaité que le CILSS travaille en complémentarité avec tous les acteurs du secteur en veillant sur :

- * le document produit qui, bien que de bonne facture, doit-être amélioré notamment dans ces aspects financiers .

- * la prise en compte des acquis du RPTEC par l'étude .

- * la valorisation dans le document de faisabilité des éléments suivants :

- les besoins exprimés par les Etats-membres ;

- la plus-value du CILSS dans ce domaine ;

- la complémentarité du CILSS avec les autres acteurs du secteur.

→ DE LA DEMARCHE ADOPTEE

Au regard de ce qui précède le présent rapport fait le point de l'état d'avancement des activités PRORES de l'année 1997, et intègre les activités du PREGEC et du PEDRAS dont il a la reformulation en charge.

Le rapport s'articule autour :

- DE L'ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES ;
- DES CONTRAINTES ;
- DES PERSPECTIVES ;
- DES DIVERS ; ET
- DE LA CONCLUSION.

II. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES 1997

Conformément au plan d'opération 1997 accepté par le CTG, le PRORES a mené les 7 activités ci-après :

- Coordination et suivi ;
- Etude sur les systèmes de production ;
- Etude sur les filières agro-alimentaires ;
- Etude sur la protection des végétaux ;
- Etude sur les femmes et la gestion des ressources naturelles ;
- Etude sur le crédit/épargne ;
- Processus de réflexion « Sahel 21 / Transformation de l'Agriculture » ; et
- En plus de ces activités initiales, le PRORES, conformément aux recommandations du CTG du PMSA et du PMGRN, s'est attelé à la reformulation du PREGEC et du PREDAS.
- A cela s'est ajouté une étude conjointe CILSS/PRORES-USO pour la réalisation d'un bilan de l'Etat de la préparation à la sécheresse et à l'atténuation de ses effets au Sahel.

2.1 COORDINATION ET SUIVI

Le projet durant le premier semestre a participé à l'atelier de validation national du Cap-Vert des études sur les systèmes de production, filières agro-alimentaires et la protection intégrée des végétaux, et coordonné la réalisation de leurs synthèses régionales, l'organisation et la tenue de la rencontre régionale autour des dites études à Nouakchott et de l'atelier régional de démarrage des études sur Femmes et CRN et crédit/épargne à Bamako.

Ces activités ont été menées sous la supervision du coordonnateur qui en outre, a contribué aux choix et recrutement de consultants nationaux, régionaux et internationaux ; des commissions de lecture ont été mises en place pour donner un avis motivé sur les synthèses régionales.

Le projet a finalisé et publié les synthèses ainsi que le résultat des différentes rencontres.

Les SP des CONACILSS et les points focaux du PRORES ont tous été mis à contribution pour la réalisation des dites activités au niveau national.

2.2. ACTIVITES TECHNIQUES

Le projet s'est attelé à l'organisation et à la tenue des ateliers nationaux de validation restant au Cap-Vert et en Guinée Bissau. L'atelier national de validation a pu se tenir au Cap-Vert à la date prévue. Pour la Guinée-Bissau, l'atelier a été tenu un peu plus tard sur la demande du S.P du CONACILSS.

Sur la base des documents existants pour les trois études des consultants sahéliens et un international ont réalisé les synthèses régionales. Il s'agit de

- un consultant international CILSS/Club ;
- deux consultants régionaux pour les systèmes de production .
- deux consultants régionaux pour les filières agro-alimentaires ; et
- trois consultants régionaux pour la protection intégrée des végétaux.

Ces synthèses ont été par la suite examinées et amendées par un Comité de lecture composé du CT/SA, de l'Assistant Technique CILSS/TMG, de l'Assistante Technique CILSS/ACDI et du Coordonnateur du PRORES.

Les synthèses régionales finalisées ont servi de documents de base à la Rencontre Régionale sur les problématiques soulevées par les trois études, laquelle s'est tenue à Nouakchott les 12 et 15 avril 1997

2.2.1. RENCONTRE REGIONALE SUR LES PROBLEMATIQUES DES SYSTEMES DE PRODUCTION, DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES ET DE LA PROTECTION INTEGREE DES VEGETAUX

Cette rencontre organisée en 3 commissions avait comme objectif final :

- la vérification de la conformité des bilans-diagnostics réalisés ;
- l'approfondissement du diagnostic ;
- l'adoption des définitions de concept sur les systèmes de production et les filières agro-alimentaires ;
- l'identification des actions pouvant être rapidement mises en œuvre au niveau national et régional par les différents acteurs .
- l'identification des actions à approfondir
- l'adoption des programmes d'actions régional et national proposés pour la promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel.

Une centaine de participants ont pris part aux travaux, représentants les Etats membres du CILSS, des OIG, des ONG, des chercheurs dans les domaines concernés, d'organisations/ associations de femmes, des opérateurs économiques, d'organisations internationales et des bailleurs de fonds. Il faut se féliciter qu'à cette occasion le CILSS s'est mobilisé à travers un appui et un apport de ses différentes composantes (S.E, INSAH et AGRHYMET).

A) COMMISSION « SYSTEMES DE PRODUCTION »

Le document de synthèse des études nationales, document de base, a regroupé cinq grands groupes de systèmes de production dans les pays du CILSS :

1. le système de production (S.P) pastoral qui se caractérise essentiellement par la pratique seule de l'élevage et localisé dans les zones les plus arides du Sahel ;
2. le S.P agro-pastoral à dominance pastorale dans lequel l'élevage transhumant (400 à 500 mm) est l'activité principale bien que l'agriculture se pratique de façon marginale ;
3. le S.P agro-pastoral à dominance agricole sèche (500 à 900 mm) où l'activité dominante est l'élevage, du fait de la précarité des pluies, l'agriculture, constitue une épargne ;
4. le S.P agro-pastoral à dominance agricole humide (supérieur à 900 mm) qui bénéficie d'un bon régime pluviométrique et d'un potentiel agricole élevé avec la pratique de cultures industrielles et d'exportation ;
5. le S.P irrigué qui comme son nom l'indique concerne les cultures irriguées et donc n'est pas localisé spatialement et se rencontre partout dans le Sahel.

Les S.P, tout en disposant d'énormes potentialités, buttent sur de nombreuses contraintes d'ordre physique, socio-économique et institutionnel.

Les contraintes physiques identifiées par les études sont liées à la baisse de la pluviométrie, à l'augmentation de la pression démographique (qui entraîne une pression sur les terres agricoles), à l'accroissement de la pression animale sur les pâturages et à l'inadéquation des cultures). Ces contraintes varient d'une zone à une autre...

Les contraintes socio-économiques et institutionnelles sont communes à l'ensemble des zones agro-écologiques et sont liées à l'amélioration de la productivité des systèmes de production et aux performances des institutions d'encadrement rural.

Les potentialités des différents S.P varient en fonction des zones agro-écologiques avec un gradient nord-sud pour les productions végétales et un gradient sud-nord pour les productions animales.

Certains systèmes ont été jugés porteurs d'évolutions positives ; ces S.P sont communs à l'ensemble du Sahel et concernent les S.P irrigués, l'élevage périurbain et l'élevage intégré à l'agriculture et méritent une attention particulière afin d'accroître leur productivité.

La rencontre régionale de Nouakchott a reconnu la pertinence de la synthèse régionale qui a le mérite d'avoir contribué à mieux définir le concept « **Système de production** » qui se définit comme le résultat des relations de fonctionnement et de dynamisme qui unissent un ensemble de productions végétale, animale, faunique et halieutique, un ensemble de facteurs de productions (terre, eau, travail et capital) et un ensemble de techniques pratiquées.

Les S.P engagent une grande majorité des actifs sahéliens et sont sollicités par les dynamiques socio-économiques et politiques qui sont en perpétuelle évolution et de ce fait sont appelés à jouer un rôle direct et croissant aux plans écologique, économique et socio-politique, notamment au travers des processus de décentralisation et de participation accrue de la société civile, aux actions de développement.

D'où l'intérêt que revêt l'adoption d'une approche << système >> au niveau régional qui fournira aux Etats membres des informations utiles permettant d'identifier, d'apprécier, de comparer et de suivre à l'échelle régionale :

- les performances et les avantages comparatifs des différents systèmes de production
- les systèmes et sous-systèmes porteurs et leurs rôles dans des filières spécifiques (viande, lait, céréales, etc.)
- l'impact des politiques de développement sur les indices ci-dessus.

Cette régionalisation capitalisera, valorisera d'avantage les acquis de la recherche de l'ensemble du système CILSS (SE, AGRHYMET, INSAH et ETATS, etc...) et proposera

- une notation commune permettant d'identifier de façon précise les systèmes de production existants dans le Sahel et de les comparer ;
- une méthodologie pour la saisie, la quantification des systèmes, mais et surtout des réponses à :
 - l'assurance d'un revenu optimal donnant un meilleur niveau de vie aux exploitants (femmes et hommes) ;
 - la stabilité et viabilité de ces systèmes et
 - la replicabilité des conditions de succès.

La Rencontre a convenu à moyen terme d'une nécessité, au niveau régional, de caractérisation harmonisée des S.P : laquelle ne remettra pas en cause l'utilisation des termes locaux significatifs.

a) CARACTERISATION DES S.P :

Niveau I : Les grands groupes de systèmes

Les grands groupes pour lesquels un consensus s'est dégagé sont :

- o oasien,
- o pastoral,
- o agro-pastoral à dominance pastorale,
- o agro-pastoral à dominance agricole sèche,
- o agro-pastoral à dominance agricole humide,
- irrigué,
- o pêche,
- ^ urbain et périurbain.

Il apparaît en outre nécessaire de caractériser le contexte agro-écologique dans lequel, ils existent, fonctionnent et évoluent. Dans un premier temps une stratification des zones à l'échelle régionale pourrait être élaborée par l'utilisation des données existantes à l'INSAH et à l'AGRHYMET, quitte à ce que des zonages plus fins soient réalisés ultérieurement à des niveaux plus détaillés de la classification.

Niveau II : les sous-systèmes

Dans le cadre de l'approfondissement chaque pays, en se basant sur les grands groupes de système, va répertorier et classer les différents sous-systèmes et à cet effet les critères de différenciation ci-après pourraient être utilisés :

- eau (maîtrise ou non, ouvrage anti-érosif, irrigué, drainé),
- sol (jachère ou non, fragilité, aménagé ou pas),
- terre (statut foncier des terres, mode de faire valoir),
- capital (niveau d'équipements, etc.).
- travail (utilisation de main d'œuvre externe),
- utilisation d'intrants (niveau d'utilisation),
- spéculations principales et secondaires (agriculture, élevage, forêt et pêche).

Cette différenciation sera suivie autant que possible par une nécessaire caractérisation à travers notamment :

- o la description qualitative,
- o les contraintes,
- o les atouts.

- les conditions de développement de chacun des systèmes et sous-systèmes (S.S) de production.
- l'importance relative des systèmes de production dans l'économie nationale et
- le rôle de ces systèmes et sous-systèmes (contributions qualitatives et quantitatives de chacun des systèmes de production).

La Rencontre a convenu de la nécessité d'élargir l'analyse des systèmes aux plans écologique, social et économique par une meilleure définition de leurs rôles.

b). ROLE DES S.P

- Rôle macro-économique des S.P

Il s'agira de répertorier la contribution de chacun des S.P :

- à la production nationale dans chacune des filières,
- au revenu national,
- à la sécurité nationale,
- à la balance commerciale et
- au budget de l'Etat (fiscalité directe et indirecte).

- Contribution socio-économique des S.P

Il s'agira d'examiner la contribution de chacun des systèmes de production en terme :

- de création d'emplois (au niveau agricole et hors agriculture),
- de stabilisation et fixation des populations et d'accueil d'habitants par unité de surface utile.
- de modernisation de l'agriculture et des techniques de production.
- d'augmentation des capacités et des compétences des producteurs et de stimulation de leur organisation.
- de capacité à restaurer les équilibres socio-écologiques.
- de surplus monétaires investissables hors de l'exploitation

c) IDENTIFICATION DES SYSTEMES PORTEURS

Les participants ont suggéré que les critères d'identification précis soient utilisés recouvrant s'il le fallait ceux des rôles pour le choix des systèmes porteurs. Ils devraient particulièrement mettre en relief

- ⇒ leur durabilité (en termes de consommation de ressources naturelles, de ressources humaines et en termes économiques et sociaux),
- ⇒ le niveau de profit et de revenu qu'ils permettent,
- ⇒ la stabilité des revenus qu'ils assurent,
- ⇒ leur réplicabilité et leur possibilité d'extension à faible coût

- ⇒ leur insertion dans des marchés ou filières porteuses.
- ⇒ les enjeux qu'ils représentent pour le développement et la recherche.

d) ROLE DES DIFFERENTS PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

La Rencontre a formulé pour les partenaires au développement les propositions d'appui ci-après :

- au développement de l'élevage,
- à la promotion des organisations socio-professionnelles, dans le cadre de la redéfinition du rôle de l'Etat.
- à la facilitation des rencontres entre les différents partenaires,
- à la poursuite des études et à la conduite des programmes spécifiques de recherche sur les systèmes de production en vue d'accroître leur performance,
- à la promotion de modes de financements adaptés aux besoins des S.P et aux capacités des organisations socioprofessionnelles,
- à l'émergence des chambres locales et régionales d'agriculture.

La Rencontre de Nouakchott a en outre formulé à l'endroit des Etats sahéliens, au CILSS et aux partenaires au développement des recommandations relatives :

- aux rôles des différents partenaires.
- à la promotion des échanges et de la consommation des produits locaux.
- à la compétitivité des produits dans la sous-région.
- aux législations foncières.
- à l'approfondissement des études nationales et régionales sur les systèmes de production

B) COMMISSION « FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES »

Le rapport de synthèse régional « Problématique des filières agro-alimentaires au Sahel », synthèse des bilans diagnostics a servi de document de base pour la seconde commission technique. La synthèse a inventorié, sur la base des similitudes et aspects distinctifs, neuf filières agro-alimentaires.

Une analyse comparative appliquée aux critères a permis d'en retenir six de choix pertinents au niveau régional

- contribution au PIB.
- contribution à la sécurité alimentaire,
- importance des personnes impliquées dans la filière.
- contribution à l'équilibre de la balance commerciale.
- possibilités d'échanges sous-régional ou international.
- capacité de la filière de répondre à une demande sous-régionale soutenue.

Les filières qui ont satisfait aux mieux à ces critères et qui répondent aux préoccupations de sécurité alimentaire, de réduction des disparités, d'amélioration des échanges régionaux et de participation au développement ont été considérées comme filières agro-alimentaires porteuses au niveau régional. Il s'agit des filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes et pêche.

L'analyse a porté pour chacunes d'elles sur les contraintes, les atouts des différents niveaux: production, fonctionnement des marchés, consommation et transformation.

Il ressort de l'analyse minutieuse, une urgence d'approfondissement à travers les aspects suivants :

- collecte des données sur les quantités produites, le recensement du cheptel et les coûts de production.
- suivi des paramètres de la consommation,
- coûts d'approche, détermination de la compétitive.
- recensement et analyse des politiques d'échanges.
- recensement des unités de transformation, des technologies et des normes de qualité et collecte des données sur les quantités transformées.

Les options d'interventions possibles pour améliorer et optimiser la compétitivité et le fonctionnement des filières ont été classées en deux catégories complémentaires :

- au plan général, les options en faveur de l'environnement, des organisations, du financement, des échanges et de la technologie ;
- au plan spécifique, les options propres respectivement aux filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes et pêche.

a) DEFINITION DU CONCEPT «FILIERE»

La filière a été définie comme un système, c'est -à-dire un ensemble d'éléments en interactions dynamique et organisé dont le but est l'ajout de la valeur ajoutée d'un produit ou groupe de produits.

La « filière » comprend différents intervenants (appelés agents ou opérateurs économiques) qui pratiquent des activités économiques d'approvisionnement, de production, de commercialisation, de transformation et de consommation liées à un produit ou un groupe de produits particuliers. L'analyse de la filière consiste précisément à comprendre le comportement des agents économiques et pouvoir faire des recommandations aux décideurs pour modifier les comportements jugés indésirables.

Une filière ne fonctionne pas en vase clos et est reliée aux autres filières et aux marchés de facteurs de productions (terre, capital, main d'œuvre).

Le concept de coordination est un concept fondamental dans l'étude filière et fait référence au degré d'harmonie entre les intervenants qui agissent dans le même sens pour améliorer les performances de la filière. On distingue :

- la coordination horizontale qui concerne le degré d'harmonie entre les intervenants d'un même niveau de la filière ;
- la coordination verticale réfère au degré d'harmonie entre les différents niveaux de la filière ;
- la coordination dans le temps indique dans quelle mesure les intervenants évoluent, s'adaptent et même favorisent les changements dans les conditions de base de l'offre et de la demande.

Aussi, l'environnement de la filière influence-t-elle le comportement des intervenants, qui influence à son tour la performance de la filière à savoir son efficacité, sa capacité d'adaptation ou d'innovation, sa viabilité (rentabilité économique et respect des équilibres écologiques).

L'inventaire des filières agro-alimentaires par les différentes études nationales et l'analyse de leurs traits communs et distinctifs, a permis au niveau régional d'en inventorier neuf :

- filière bétail-viande,
- filière céréales,
- filière fruits et légumes,
- filière pêche,
- filière avicole,
- filière niébé,
- filière des produits forestiers de cueillette,
- filière lait et
- filière arachides.

b) APPROFONDISSEMENT DU DIAGNOSTIC

Pour identifier les filières porteuses, les participants ont retenu les six critères de choix, proposés par le document de synthèse, comme pertinents au niveau régional ; Ils ont suggéré que ces critères soient définis en fonction de la sécurité alimentaire durable qui intègre à la fois les systèmes de production et les filières agro-alimentaires et présente l'avantage d'une meilleure prise en compte des liens fonctionnels existants entre eux.

Les participants ont ainsi élargi le critère « contribution à la sécurité alimentaire » en six autres :

- contribution à l'alimentation des populations.
- capacité de la filière à répondre à une demande sous-régionale soutenue,
- importance des personnes impliquées.
- contribution au PIB,
- importance dans les échanges locaux, sous-régionaux et/ou internationaux.
- contribution à l'équilibre de la balance commerciale.

Le critère «contribution à l'alimentation des populations » influera probablement sur la liste des filières proposées par certaines études nationales sans remettre en cause la sélection des quatre filières porteuses faites au niveau régional :

- filière bétail-viande.
- filière céréalière,
- filière fruits et légumes et
- filière pêche.

La rencontre a recommandé dans le cadre de l'interaction des systèmes de production et des filières agro-alimentaires :

- l'approfondissement des réflexions sur la mutation des systèmes de production et des filières agro-alimentaires dans le sens du renforcement de la sécurité alimentaire durable au Sahel,
- la prise en compte des aspects socioculturels dans la définition du concept "système de production"
- l'insertion comme critère de choix des filières. l'élément " contribution à l'alimentation des populations".

La rencontre a formulé une recommandation spéciale pour une plus grande prise en compte de la participation des femmes en vue d'un soutien conséquent à toutes leurs activités en matières de :

- formation,
- financement et
- de développement de technologies appropriées.

Elle a suggéré des actions à court, moyen et long termes à l'ensemble du Système CILSS (*cf. actes de la rencontre régionale sur les problématiques des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et de la promotion de la lutte intégrée au Sahel. Nouakchott 12-15 avril 1997*).

C) COMMISSION « PROTECTION INTEGREE DES VEGETAUX »

Trois documents ont servi de base aux discussions, Il s'agit des documents élaborés à partir des bilans diagnostics et plan d'actions nationaux réalisés par le PRORES, validés par les ateliers techniques nationaux et des bilans prospectives établis par les trois projets régionaux du CILSS (DFPV/Département de la formation en protection des végétaux, Unité Phytosanitaire et UCTR/PV, Unité de Coordination Technique Régionale en Protection des Végétaux).

Il s'agit des documents de synthèse ci-après :

- Programme régional de promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel ;
- Composante régionale du Programme (4 volets) ;
- Composante nationale du Programme (9 volets).

De ces trois documents celui sur la problématique de la promotion de la protection phytosanitaire intégrée est la plus avancée car ayant abouti à la confection des documents de programme (régional et nationaux) que la Rencontre a examiné puis amendé.

Les documents de synthèse ont montré que le Sahel dispose d'un potentiel de production pouvant être amélioré par l'augmentation de la productivité à travers une stratégie de réduction des pertes causées par les ennemis des cultures évaluées à 30 % des récoltes supérieures aux quantités de céréales importées et la valorisation des ressources en eau pour irriguer les cultures.

Les documents passent en revue les principales productions végétales sahariennes ainsi que leurs principaux ennemis responsables des dégâts et des pertes. Ces ennemis des végétaux sont : acridiens (locustes, sautériaux), oiseaux granivores, rongeurs, mauvaises herbes, maladies et nématodes.

La politique phytosanitaire des états membres du CILSS est contenue dans le mandat des services chargés de la protection des végétaux (PV) dont les partenaires sont : recherche, vulgarisation, écoles d'agriculture, ONG, opérateurs économiques, agriculteurs. Chaque pays a bénéficié d'assistances bilatérales et multilatérales qui ont permis de disposer de résultats applicables en protection des végétaux.

Au plan régional le CILSS a mené d'importantes activités de coordination en PV à travers : le projet Lutte Intégrée (1980-1987), l'Unité de Coordination Technique Régionale en PV (UCTR/PV), la Formation, (DFPV) et le suivi phytosanitaire de la campagne agricole.

Les principaux ennemis des cultures et les méthodes de lutte recensées, applicables en lutte intégrée sont présentées, de même que les contraintes rencontrées dans leur mise en œuvre.

L'approche du CILSS en matière de lutte intégrée consiste en la nécessité de changer la politique phytosanitaire trop basée sur les pesticides, contrôler leur utilisation, réduire la dépendance vis-à-vis des pesticides, développer et appliquer la lutte intégrée.

Un plan d'actions pour la protection des végétaux est proposé avec comme objectif global : promouvoir la lutte intégrée en vue d'accroître la productivité et la durabilité des systèmes de production, tout en préservant l'environnement et la santé publique.

Les objectifs spécifiques (5 au niveau régional et 9 au niveau national), les résultats attendus et les activités sont précisés. Les acteurs du plan d'actions sont les instituts du CILSS (AGRHYMET et INSAH) au niveau régional et tous les partenaires des services nationaux de la PV.

Une collaboration totale sera établie avec les autres projets du CILSS et avec les autres organisations et institution dans les domaines concernés.

Ce plan d'actions est traduit en un projet régional et en différents projets nationaux sur la base des documents formulés par les pays.

a) COMPOSANTE REGIONALE

les volets ci-après sont inscrits dans le cadre du programme régional :

- volet «gestion phytosanitaire intégrée en vue d'une meilleure utilisation des pesticides » ;
- volet «formation en lutte intégrée» .
- volet «suivi phytosanitaire et élaboration d'outils de prévision» ;
- volet «destruction des stocks obsolètes de pesticides» .

Concernant le premier volet il a été demandé d'inclure, dans les échanges régionaux, un colloque sur la validation des résultats sur le profil des pertes en y associant le projet DIAPER

Pour le volet formation en protection des végétaux la rencontre approuve la création par le DFPV d'un cycle de spécialisation en lutte intégrée dont les bourses seront prévues dans les composantes nationales. La rencontre a pris connaissance de la possibilité de création d'un cycle d'ingénieur en lutte intégrée à condition que le financement soit acquis.

S'agissant du volet phytosanitaire et biomodélisation : la participation du Sahel à l'amélioration du biomodèle criquet sénégalais et à la validation du biomodèle criquet pelerin a soulevé plusieurs questions. Il a été décidé l'amélioration des deux biomodèles.

Quant au volet destruction des stocks de pesticides obsolètes, la rencontre a souhaité que le projet couvre l'ensemble des pays sahéliens. L'exécution de ce volet est prévue pour six mois et couvre le Cap Vert, la Gambie, la Mauritanie et le Sénégal. Ces pays avaient terminé l'inventaire de leurs stocks de pesticides obsolètes, au moment de la formulation du volet. Il est néanmoins prévu d'effectuer au cours de ces six mois des visites préparatoires au Burkina Faso, Mali et Niger en vue de formuler la 2 è phase du volet (6 mois). Aucun stock de pesticides obsolètes n'a été signalé en Guinée Bissau et au Tchad.

b) COMPOSANTES NATIONALES

Les corrections et amendements nécessaires ont été apportés par chaque délégation à la composante relative à son pays.

c) RECOMMANDATIONS

La rencontre a formulé, à l'attention du Secrétariat Exécutif du CILSS, les recommandations ci-après :

- sensibiliser les états sahéliens afin que conformément au principe du consentement préalable pour les échanges internationaux de produits chimiques, les autorités nationales désignées pour la gestion des produits chimiques soient nommées le plus tôt possible ;
- sensibiliser les Etats sahéliens afin que le service chargé de la protection des végétaux dispose d'une inscription budgétaire sur le budget national afin de prendre en charge progressivement le budget de fonctionnement des composantes nationales du programme régional phytosanitaire intégré. Ceci permettra d'éviter l'arrêt des activités de lutte intégrée à la fin du financement extérieur ;
- consacrer la journée CILSS de l'année 1998 sur le thème : **une protection des végétaux respectueuse de l'environnement.**
- exiger qu'à partir du mois de janvier 1998, que les appels d'offres d'achats de pesticides portent le numéro Sahel d'Autorisation Provisoire de Vente ou d'Homologation.
- décider que chaque Etat sahélien devra adopter une politique phytosanitaire basée sur la lutte intégrée.

La rencontre demande au Secrétariat exécutif de rechercher les voies et moyens pour la mise en œuvre rapide du Programme régional de Gestions intégrée des prédateurs et de lancer un appel aux Partenaires de Développement afin qu'ils apportent un appui technique et financier au Sahel par la mise en œuvre dudit programme.

2.2.2 ATELIER REGIONAL DE DEMARRAGE DES ETUDES CREDIT/EPARGNE ET FEMMES GRN

Du 14 au 16 mai 1997, s'est tenu au Centre Régional d'Energie Solaire (CRES) de Bamako (République du Mali), l'Atelier Régional de démarrage des études Crédit-Epargne et Femmes/Gestion des Ressources Naturelles (F/GRN).

Ont pris part à cette rencontre, les Secrétaires Permanents des Comités Nationaux du QILSS (CONACILSS) et les consultants nationaux du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, les responsables des points focaux du PRORES, les consultants régionaux et internationaux de l'IsIAO.

Ces études sont menées dans les pays suivants :

Crédit/Epargne : au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Tchad ;

Femmes/GRN : au Burkina Faso, au Mali et au Niger

L'atelier, après examen et discussions, a souligné la pertinence et la justification des deux études qui visent :

- **Femmes GRN** à mieux comprendre le rôle et la contribution des femmes dans le développement économique et social du Sahel. Celles-ci constituent en effet les éléments les plus dynamiques des sociétés sahéliennes et méritent à ce titre de participer activement à la gestion décentralisée des ressources naturelles. En effet, malgré leur grande représentativité démographique, malgré leur forte présence dans la production vivrière, dans l'utilisation des ressources, les institutions politiques restent encore insensibles au «gender difference». Pour ces institutions, les besoins, les rôles et les préoccupations des femmes sont dissoutes dans ceux des hommes pour ne former qu'une préoccupation unique et indivisible.
- **l'épargne et le crédit**, l'intervention du PRORES vise à mieux comprendre l'évolution du crédit et de l'épargne en milieu rural. Le crédit constitue en effet l'un des facteurs essentiels de la transformation des systèmes de production. Pourtant, le développement économique s'est heurté à la faiblesse des ressources financières disponibles et aux nombreux échecs des politiques agricoles ; les institutions financières spécialisées dans le domaine du crédit et de l'épargne traversent des périodes de crise ; le crédit est considéré dans la plupart des cas comme un input technique nécessaire aux paysans.

L'atelier a ensuite élaboré pour ces deux études un cadre logique dans lequel les objectifs globaux, opérationnels, les résultats attendus et les activités ont été revus et corrigés (*cf synthèse des travaux Atelier de démarrage des études Crédit-Epargne et Femmes/Gestion des Ressources Naturelles. Bamako, les 14, 15 et 16 mai 1997*).

Les travaux ont donné les résultats ci-après :

A) - FEMMES GRN

Il faut rappeler que cette étude est menée conjointement avec le PADLOS.

Au niveau du CILSS, il a été suggéré et adopté les formulations suivantes :

Objectif stratégique

Proposition d'options stratégiques pour une meilleure prise en compte du rôle et des besoins des femmes dans les activités de GRN.

Objectifs opérationnels

- Renforcement des organisations des femmes en reconnaissant le rôle qu'elles jouent ou qu'elles peuvent jouer dans la GRN.
- Meilleure compréhension de l'état d'évolution de la situation des femmes dans les politiques et programmes de GRN dans les différents pays.
- Capitalisation des expériences acquises et des différentes stratégies en la matière.

Résultats attendus

- Le recensement des organisations de femmes, de leurs expériences l'identification et l'analyse de la contribution réelle de la femme dans les actions de GRN sont établis ;
- Un état des lieux sur les stratégies élaborées dans les différents pays pour la promotion de la femme est fait ;
- Une stratégie pour une meilleure prise en compte des femmes dans les politiques de GRN est disponible.

Au niveau des études nationales

Au niveau national, les objectifs de l'étude, les résultats attendus et les activités ont été reformulés et adoptés par l'atelier (cf *synthèse des travaux Atelier de démarrage des études Crédit-Epargne et Femmes/Gestion des Ressources Naturelles, Bamako, les 14, 15 et 16 mai 1997*).

DEMARCHE ET METHODOLOGIE

Suivant les activités retenues dans le cadre logique, la démarche et méthodologie sont axées sur les éléments suivants :

- 1 - Recenser des informations ;
- 2 - Organiser des informations (faire une typologie)
- 3 - Analyser des stratégies ;
- 4 - Analyser des expériences (études de cas) ;
- 5 - Elaborer des instruments méthodologiques.

Chaque approche s'appuie sur des dispositifs méthodologiques et emploie des outils spécifiques qui ont été discutés et détaillés.

B) - CREDIT/EPARGNE

Les formulations suivantes ont été adoptées :

Au niveau du CILSS :

Objectif stratégique

Proposition d'options stratégiques pour l'amélioration et l'optimisation du crédit et épargne en milieu rural au Sahel

Objectifs opérationnels

- Une meilleure connaissance des différents systèmes de crédit et épargne en milieu rural.
- Capitalisation des stratégies et des expériences de crédit et épargne en milieu rural.
- Proposition de systèmes adaptés de crédit et épargne en milieu rural.

Résultats attendus

- Un état des lieux des systèmes de crédit et épargne en milieu rural est réalisé.
- Des expériences ayant valeur d'exemples (échecs, réussites, contraintes) dans les domaines du crédit, de l'épargne en milieu rural sont étudiées.
- Les systèmes adaptés de crédit et épargne en milieu rural sont proposés.

Au niveau national

Les tâches des consultants nationaux ont été reformulées et adoptées : (cf synthèse des travaux Atelier de démarrage des études Crédit-Epargne et Femmes/Gestion des Ressources Naturelles, Bamako, les 14, 15 et 16 mai 1997).

DEMARCHE ET METHODOLOGIE

Les instruments de l'étude seront constitués par :

- La collecte de la documentation :
- L'interview :
- et les études de cas.

Méthodologie d'analyse

Elle a été définie par rapport :

- aux activités de recensement, aller aux sources de la documentation
- à l'analyse des différents systèmes de C/E
- à l'analyse des stratégies spécialement à travers l'étude de cas, on procédera à :
- à l'analyse des expériences : procéder à l'étude des cas en appliquant la formule classique des évaluations :
- à la proposition de systèmes adaptés de crédit-épargne, durables et facilement replicables.

Pour les deux études, l'atelier après débat a arrêté le calendrier d'exécution et de suivi et définit la responsabilité des différents acteurs.

2.2.3 – SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA RENCONTRE DE NOUAKCHOTT

A) ETUDES SYSTEMES DE PRODUCTION

Sur la base de ces recommandations, des TDR provisoires ont été élaborés et transmis, lors du Forum Sahel 21 à Praia. (juin 1997) aux Etats pour observations et amendements.

Par la suite une seconde version des TDR a été réalisée

Les consultants ISIAO ont fait parvenir un document sur la méthodologie de réalisation de l'étude.

D'un commun accord avec le Conseiller en Sécurité Alimentaire, il a été décidé, pour élaborer la version définitive des TDR de se référer non seulement à ces documents mais aussi et surtout aux recommandations et résultats issus du Forum des Sociétés sahéliennes de Banjul. Ceci permettra l' élaboration définitive des TDR qui tiennent compte du développement d'une agriculture durable au Sahel et à terme l'élaboration du document du projet régional « Promotion des Systèmes de production au Sahel ».

A cet effet, du 13 au 20 septembre 1996, les consultants CILSS/ISIAO ont reformulé les TDR et la méthodologie de l'étude Système de production

Ils ont, en plus de la finalisation des termes de référence élaboré une note méthodologique à l'adresse des Consultants nationaux qui auront à mener l'étude d'approfondissement sur les systèmes de production dans leur pays. le but de cette note est de baliser par quelques repères méthodologiques la voie à suivre pour mener à bien les tâches indiquées dans les Termes de Référence de l'étude.

L'approche adoptée pour cette étude d'approfondissement des systèmes de production, est celle du diagnostic global. Cette approche met l'accent sur la nécessité d'appréhender les systèmes de production dans leur contexte écologique, technique, social, économique et historique, et ce afin d'en évaluer les potentiels de « performance » et de « replicabilité ».

Les termes de référence et la note méthodologique ont été transmis aux Etats membres.

Les équipes nationales sont invitées à commenter ces termes de référence dès réception et, dans tous les cas, avant la fin de Décembre 1997.

Le CILSS, avec l'appui de l'ISiAO, a programmé, avant la fin de 1997, un exercice national de synthèse cartographique (niveau 1), dans un pays, à titre de modèle. Les résultats de cet exercice seront envoyés aux équipes nationales pour commentaires.

Aux mois de Février/Mars 1998, on compte lancer les activités dans les différents pays, tenant compte des commentaires faits sur les TDR par les équipes nationales. Le lancement des activités sera probablement précédé par l'organisation d'une réunion régionale de concertation et de formation des experts nationaux.

Successivement, les équipes nationales suivront des plans de travail personnalisés, selon les objectifs retenus par chacune. Les ateliers de validation nationale devront se tenir à partir de Septembre 1998, pour terminer avec l'atelier régional, si possible, vers la fin de l'année 1998.

En substance, la 2ème phase d'étude, s'inscrit dans la logique suivante :

Objectifs

L'objectif stratégique de l'étude est la promotion des systèmes de production porteurs dans le Sahel.

Les objectifs spécifiques visent à :

1. approfondir les connaissances sur les systèmes et sous-systèmes de production porteurs, leurs dynamiques et les facteurs déterminants qui conditionnent leur évolution;
2. à partir de cette connaissance, mettre en exergue les dynamiques endogènes qui se développent dans l'environnement agricole sahélien, dont il faut tenir compte pour faciliter et appuyer les processus de transformation envisagés dans la prospective de Sahel 21 ;
3. aider le CILSS et les gouvernements à mettre au point des stratégies nationales et régionales d'appui aux systèmes de production agricole porteurs et des plans d'action conséquents.

Résultats

Les résultats qu'on attend de l'étude sont les suivants :

- 1 une meilleure compréhension de la problématique des SPP sera acquise :
 - à partir des acquis existants, l'analyse des systèmes de production sera développée selon des priorités propres à chaque pays, de manière à faire ressortir les conditions de leur réplicabilité ;
 - dans les pays les plus avancés, des mécanismes et des cadres d'information/consultation axés sur les acteurs des systèmes ou sous-systèmes de production porteur seront identifiés et animés.
- 2 les possibilités et les perspectives de développement de ces systèmes seront intégrées dans les stratégies des filières porteuses.
- 3 des stratégies et des plans d'action pour la promotion de ces systèmes verront le jour dans les différents pays ainsi qu'au niveau régional.

Démarche

A partir des résultats de la première phase d'étude, qui a produit des rapports nationaux et un rapport régional de synthèse, le plan de travail prévoit les phases suivantes :

- esquisse cartographique des systèmes et sous-systèmes identifiés dans les études nationales, accompagnée d'une légende claire et essentielle, de manière à faciliter la lecture et l'acquisition des résultats au niveau des décideurs nationaux et régionaux ;
- Choix des sites d'approfondissement : identification des systèmes (ou sous-systèmes) et des zones qui feront l'objet d'analyses plus approfondies dans chaque pays : leur diagnostic rapide, sur la base des données secondaires existantes et du document méthodologique proposé par le CILSS ;
- enquêtes participatives : réalisation, dans les zones et sur les systèmes retenus, d'enquêtes participatives, pour l'acquisition de données primaires notamment qualitatives : traitement de ces données selon la méthodologie citée ;
- réflexion stratégique : sur la base des résultats des études réalisées, au niveau national et ensuite régional, seront ébauchés les stratégies et les plans d'action de promotion des systèmes de production porteurs.

Selon l'état d'avancement de chaque pays dans l'analyse des SP, les étapes mentionnées aux points 1, 2 et 3 ci-dessus seront abordées dans des temps et des modes différents. Certains pays, dans lesquels la réflexion sur les systèmes de production est à un stade embryonnaire¹, concentreront leurs efforts sur l'étape 1 et - si possible - arriveront à ébaucher l'étape 2. Les pays qui ont déjà un bagage d'expérience remarquable dans le domaine² compléteront et approfondiront l'étape 3.

Tous les pays participeront, avec leurs contributions différentes, à l'étape 4. Là où des réseaux d'acteurs économiques auront été promus, focalisés sur un déterminé sous-système de production porteur, il sera possible de consolider ce même réseau comme un interlocuteur permanent des pouvoirs publics et/ou des partenaires commerciaux, en vue de :

- interagir pour la mise au point de mesures de réglementation commerciale, foncière, fiscale, adaptée ;
- solliciter l'adoption de mesures d'amélioration des infrastructures et communication ;
- négocier des conditions avantageuses d'accès aux marchés des intrants et/ou des produits...

Ce type d'activité de consolidation de réseaux professionnels parmi les agriculteurs répond à une autre préoccupation de Sahel 21, en ce qui concerne la représentation des ruraux, de la société civile par rapport à leurs intérêts économiques.

B) ETUDE «FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES »

Des actions à court, moyen et long termes, pouvant être entreprises aux niveaux national et régional, par les programmes et projets du système CILSS (S.E, INSAH et AGRHYMET), ont été identifiées et adoptées par la rencontre pour les quatre filières retenues :

Filière Céréales ;

Filières Bétail-Viande ;

Filières Fruits et Légumes ; et

Filière Pêche.

¹ Il y aura des pays (par exemple : Gambie, Guinée-Bissau, Cap-Vert...) dans lesquels l'exercice au point 1 nécessitera beaucoup plus de temps que dans les autres, parce qu'il existe encore très peu d'information de base ; dans ces pays le CILSS fera un effort de formation particulier sur le premier exercice

² Pays comme le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali

Ces tableaux ont été exploités par le projet et traduits en propositions concrètes au Système CILSS et aux OIG (voir en annexe le tableau de répartition des actions proposées par la rencontre de Nouakchott).

Les projets PRORES et PROCELOS mènent dans ce cadre une étude conjointe sur les actions à court et moyen terme nécessaires à l'extension du PROCELOS au Cap-Vert, en Gambie, en Mauritanie et en Guinée-Bissau.

c) ETUDES PROTECTION INTEGREE DES VEGETAUX

Sur la base des recommandations de la rencontre, le document de projet régional a été finalisé. Une requête a été adressée à l'Union Européenne en juin 1997, demandant son appui pour la réalisation d'une étude de préidentification et de préfaisabilité du programme régional de Promotion de la protection Phytosanitaire Intégrée au Sahel.

2.2.4 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER DE BAMAKO

Sur la base de ces conclusions des accords de financement⁽³⁾ ont été élaborés et transmis aux pays concernés en fin juin et début juillet 1997.

2.2.5 « CONTRIBUTION AU PROCESSUS DE REFLEXION «SAHEL 21 - TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE »

L'ensemble des synthèses des études PRORES présentées à la rencontre de Nouakchott (synthèse de production, filières agro-alimentaires et protection intégrée des végétaux) a été versé au dossier Sahel 21/Transformation de l'agriculture, de même qu'une note sur la récapitalisation de la fertilité des sols pour une agriculture durable au Sahel.

Il est important de souligner que les consultants régionaux du dossier transformation de l'agriculture ont participé à la rencontre de Nouakchott de façon très appréciable en qualité de modérateurs.

La réflexion « Système de production » intégrera dans sa dimension prospective, les résultats du Forum des sociétés sahéliennes prévu à Banjul en septembre 1997.

Dans le futur, les activités du PRORES seront fortement marquées par les résultats des recommandations dudit Forum.

⁽³⁾ Au 14 juillet 1997, seuls le Niger et le Tchad ont fait parvenir lesdits accords signés.

2.2.6 REFORMULATION DES PROJETS PREGEC ET PREDAS

A) PREGEC

En marge de la rencontre régionale de Nouakchott, une réunion de programmation avec les SP des CONACILSS et les points focaux, a été organisée et sous la présidence du Conseiller en Sécurité Alimentaire. Elle a permis d'arrêter les dates des ateliers nationaux de validation technique des études PREGEC.

Sur cette base du 29 avril au 15 juillet, une mission composée du coordonnateur par intérim et du consultant régional s'est rendue dans tous les pays du CILSS sauf en Guinée Bissau (suite à une demande de report exprimée par le CONACILSS).

Il ressort des recommandations des ateliers dans les Etats les conclusions ci-après⁴:

- a) Le souhait exprimé par les Etats de retenir comme éléments constitutifs de l'objectif stratégique du futur projet : la lutte contre la pauvreté, le risque climatique, les catastrophes et le renforcement de la Charte de l'Aide Alimentaire à travers son élargissement aux intrants non alimentaires.

Ceci en tenant compte :

- des nouvelles préoccupations des partenaires au développement, notamment la Banque Mondiale qui, dans sa nouvelle stratégie, proclame que «la cause fondamentale de la faim, c'est la pauvreté... si nous voulons réduire la faim, nous devons réduire la pauvreté - et cela nécessite d'agir sur plusieurs fronts.. ».
- b) de la nécessité «d'alimenter» le futur projet régional PREGEC à partir, entre autres :
 - des expériences porteuses identifiées dans les Etats, type «Programme Prévention et Atténuation des Catastrophes», en abrégé (PAC, initié par le Gouvernement nigérien et financé par l'USAID ou encore type « Observatoire de la sécurité alimentaire », initié par le Gouvernement mauritanien grâce à l'appui technique et financier de l'Union Européenne ;
 - des pistes ouvertes grâce au processus Sahel 21 et qui concernent la réduction de l'incidence du risque climatique, l'intégration du risque de crise climatique majeure dans les politiques de développement, la réduction de la marginalisation des groupes et régions défavorisés, la création et l'augmentation de la richesse dans le milieu rural, l'intégration régionale... .

⁴ Pour plus de détails, se référer rapports de mission PRF/CFC du 10 mars au 6 juin 1997, 14-15 juillet, 30 juin au 04 juillet 1997.

- des préoccupations consignées dans le chapitre 12 de l'Agenda 21 relatives notamment à «la gestion des écosystèmes fragiles : lutte contre la désertification et la sécheresse» et qui prévoit un programme à l'échelle mondiale intitulé «Développement des plans détaillés d'alerte et secours en cas de sécheresse, y compris des dispositifs d'auto-assistance, pour les zones à risque, et élaboration des programmes pour l'accueil des réfugiées écologiques...».
- c) La nécessité d'activer la finalisation de la phase des ateliers nationaux pour se consacrer à l'élaboration du Document de projet et du rapport de synthèse régionale des études nationales.

Sur la base de ces conclusions, il a été décidé d'élaborer trois documents régionaux à présenter lors de la rencontre régionale du PREGEC de Niamey :

- un document du projet PREGEC ;
- un document de synthèse des études nationales sur la reformulation du projet régional PREGEC.
- un recueil des synthèses des travaux des ateliers de validation technique des études nationales sur la reformulation du PREGEC.

Ces trois documents amendés avec les représentants des partenaires finançant la reformulation du Projet PREGEC sont présentement finalisés et disponibles.

La mission a par ailleurs permis d'échanger des vues avec les parties nationales sur l'imbrication du processus SAHEL 21 – PREGEC.

Il ressort que les résultats issus du processus SAHEL 21 et présentés à Praia constituent une source d'alimentation pour les réflexions en cours dans le cadre de la reformulation du PREGEC.

En effet, les ambitions proclamées à Praia rentrent en corrélation directe avec les préoccupations du PREGEC, à savoir, entre autres :

- «l'augmentation de la richesse produite au niveau des Etats ;
- la réduction de l'incidence des risques climatiques ;
- le développement de la représentation des intérêts économiques et sociaux des ruraux ;
- le développement du capital humain ;
- favoriser l'intégration régionale -rationaliser le dispositif régional actuel » -.

La mission a été également mise à profit pour mettre au point, à partir de Dakar, avec le Club du Sahel, l'organisation des missions conjointes CILSS/Club relatives à l'évaluation de la Charte de l'Aide Alimentaire dans quatre pays (Mauritanie, Sénégal, Niger et Tchad). Des consultants nationaux ont été identifiés et proposés au Club.

Ces missions ont pu être réalisées au Sénégal et en Mauritanie du 29 juin au 10 juillet 1997, pour le Niger du 22 septembre au 01 octobre 1997 et pour le Tchad du 01 au 10 octobre 1997.

Les rapports de ces missions d'évaluation sont présentement disponibles.

L'événement marquant du PREGEC, demeure sans contexte la Rencontre Régionale organisée et tenue à Niamey, NIGER du 18 au 20 Novembre 1997.

Il est important de préciser que cette rencontre a été précédée par une réunion interne de travail tenue le 17 septembre 1997 et composée du coordonnateur p.i du PREGEC, des assistants techniques CILSS/ACDI, CILSS/TMG/USAID et des représentants du Club du Sahel et de l'USAID/Washington. Cette réunion a permis d'enrichir le document de projet et d'identifier les activités à mener pour sa finalisation.

La Rencontre Régionale sur la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires au Sahel a réuni une cinquantaine de participants représentant des institutions publiques et privées des neuf Etats membres du CILSS, des ONG, associations socio-professionnelles (plate-forme paysanne, opérateurs économiques et réseaux des femmes sahéliennes) des organisations inter-africaines et internationales et des partenaires bilatéraux

Après des débats fructueux autour du document de projet, sur ses objectifs, résultats et sa mise en oeuvre, les formulations suivantes ont été adoptées :

- **Objectif stratégique :**

"Le Sahel est plus apte à prévenir et à gérer les crises alimentaires dues en particulier aux aléas climatiques"

- **Objectifs spécifiques :**

1. Disposer au Sahel d'outils pertinents de prévention et de gestion des crises alimentaires :
2. Réduire le degré de vulnérabilité aux crises alimentaires des populations sahéliennes les plus défavorisées dans un cadre sous-régional harmonisé.

- **Résultats attendus :**

R1 : un dispositif sous-régional, opérationnel et efficace pour la prévention et la gestion des crises alimentaires est élaboré et mis en place dans un cadre de concertation Etats/CILSS :

R2 : les dispositifs de prévention et de gestion de crises alimentaires existants dans les Etats membres sont renforcés et améliorés :

R3 : la Charte de l'aide alimentaire au Sahel est effectivement appliquée ;

R4 : l'efficacité du réseau de prévention des crises alimentaires est améliorée.

Plusieurs activités concourant à ces 4 résultats ont été identifiées :

MISE EN ŒUVRE

Dans le cadre de la mise en œuvre, l'Atelier recommande :

- la mise en place d'un relais national représentatif impliquant tous les acteurs dans tout le processus de prévention et gestion des crises alimentaires (conception, mise en œuvre, suivi-évaluation) ;

- le choix d'un point focal apte à assurer au sein de ce relais le rôle d'animateur tout en veillant sur les quatre fonctions du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires à mettre en place : politique, instrumentale, d'analyse et d'accompagnement ;

- développer une culture de la démarche participative dans la prévention et la gestion des crises alimentaires ;

- développer une dynamique de sensibilisation des Etats membres du CILSS et des partenaires au développement .

- déployer un effort en direction des partenaires au développement et des Etats membres du CILSS pour la mobilisation rapide des ressources (humaines, matérielles, financières...) ;

- renforcer la collaboration entre le PREGEC et les autres projets des Programmes Majeurs du Système CILSS, ainsi que les autres initiatives des Institutions sous-régionales et Internationales.

En ce qui concerne le montage institutionnel du Projet, les priorités du programme 1998, et les ressources à mettre en place, l'Atelier recommande que tous ces aspects soient étudiés lors de la finalisation du document de projet.

VALEUR AJOUTEE

Au vu des points indiqués ci-dessus, l'Atelier recommande que la valeur ajoutée dégagée au cours des discussions serve de "guide" dans la finalisation du document de projet. Il s'agit, entre autres, de

1. La maîtrise politique de la prévention et de la gestion des crises alimentaires par le CILSS, à travers :

1.1. le renforcement de la concertation entre d'une part les Etats-membres du CILSS, et d'autre part entre le CILSS et les partenaires au développement, (animation, carrefour d'échange...).

1.2. La promotion de l'implication de la société civile des collectivités des zones à risques qui ont besoin d'une plus grande liberté d'action, d'instruments institutionnels et de mécanismes de soutiens supplémentaires pour contribuer à la recherche de la sécurité alimentaire aux niveaux national et sous régional.

1.3. Le suivi de l'application de la charte de l'aide alimentaire, document officiel dont le contenu socio-économique n'est pas suffisamment maîtrisé au Sahel et par la plupart des partenaires au développement.

2. La maîtrise technique de la prévention et de la gestion des crises alimentaires par le CILSS, notamment à travers le renforcement des capacités nationales d'analyse, de gestion et de planification en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Sur la base des recommandations issues de la Rencontre de Niamey, NIGER, le document de Projet a été finalisé lors d'un exercice de planification stratégique organisé à cet effet avec l'aide de deux consultants. Cet exercice a permis de déterminer les ressources humaines, matérielles et techniques nécessaires à sa matérialisation, assorties d'un chronogramme des activités à mener.

Le document du Projet et les actes de la Rencontre sont présentement disponibles à la date du 12 déc. 97.

Immédiatement après la rencontre le Conseiller en Sécurité Alimentaire, et le Coordonnateur p.i du PREGEC ont pris part à la réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires tenue à Paris les 27 et 28 novembre 1997.

B) PREDAS

En mars 1997, en plus de l'organisation des missions du consultant régional, nous avons rencontré certains responsables de projets et personnalités intéressés par le dossier. C'est ainsi qu'une réunion d'information sur le démarrage des études préliminaires du Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) regroupant la MIFRAC, le CILSS/Union Européenne, le PED/GTZ, le consultant régional et le Coordonnateur p.i.a été tenue.

Cette réunion a permis de faire le point sur la situation du PREDAS en phase d'étude préliminaire au niveau de 4 pays membres (Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mauritanie, Tchad) et d'étude de préfaisabilité.

Les participants ont convenu de l'importance de l'étude préliminaire en ce sens qu'elle permet de compléter les connaissances sur la situation des énergies domestiques dans ces 4 pays, les cinq autres pays membres du CILSS (Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger, Sénégal) ayant bénéficié de l'étude RPTES de la Banque Mondiale de 1993 à 1996.

Il a été fait un rappel de ce que fut le RPTES en terme d'approche, de durée, de ressources. On retiendra notamment la globalité de l'approche tendant à intégrer fortement la problématique des énergies domestiques à toutes les questions de développement, rappelant les initiatives récentes en matière d'énergie, de population, de développement agricole ou de développement rural en général. Cette globalité met en relation le sujet avec l'environnement en émergence dans les pays du Sahel : l'approche Programme versus projet, l'orientation marché versus intervention publique, la sensibilité genre, le foncier et la décentralisation, la communication entre les donateurs/bailleurs de fonds, entre ces derniers et l'Etat, celui-ci et les populations, les agences et institutions intergouvernementales entre elles, les ONG...

Les points saillants de la méthodologie et la conduite des études RPTES, sont l'implication des nationaux et le rapprochement ainsi opéré entre des institutions agissant habituellement de façon redondante, souvent contradictoire tels les Eaux et Forêts et la Direction de l'Energie ont été montrés. Enfin l'importance des aspects légaux et des relations villes-campagnes dans la gestion des ressources naturelles a été soulignée dans l'approche RPTES

La réunion a convenu que les études préliminaires, tout en s'inspirant de l'esprit du RPTES ne prétendent pas reproduire tout ce long cheminement qui laisse, du reste, une excellente base de connaissance pour tout travail sur les énergies domestiques au Sahel.

Dans le courant du mois de mars 1997, le consultant régional s'est rendu au Cap-Vert, en Guinée-Bissau, en Mauritanie et au Tchad pour le lancement des études préliminaires PREDAS. Dans chaque pays, il a organisé une rencontre avec le CONACILSS et le point focal PREDAS, pour discuter des termes de référence des études nationales mais aussi choisir trois consultants nationaux aux profils ci-après :

- Un spécialiste des questions énergétiques ayant une expérience reconnue dans le domaine de l'économie, la planification et la politique de l'énergie en général et des sources d'énergie traditionnelle en particulier. Il sera le chef de l'équipe,
- Un spécialiste des questions forestières ayant une expérience reconnue dans la planification et la gestion des ressources naturelles en général et forestières en particulier.
- Un socio-économiste ou un économiste justifiant d'une bonne expérience de l'économie urbaine, l'économie rurale et leurs interrelations.

Dans chaque pays un comité d'orientation coordonné par le SP du CONACILSS et le point focal PREDAS a eu des entretiens avec le consultant régional. Celui-ci a exposé à cette occasion la méthodologie des études des pays. Il a en outre échangé avec les consultants nationaux sur les termes de référence élaborés et le questionnaire-guide à leur intention.

Cette mission a révélé que dans deux pays, la Mauritanie et le Tchad, la présence de la Banque Mondiale est récente dans le domaine de l'énergie. Au Cap-Vert et en Guinée-Bissau, il faut remonter à 1987/1988 pour retrouver les études dans le domaine de l'énergie.

Le Tchad dispose d'un projet suffisamment élaboré tirant son origine d'une étude de «Stratégie pour l'Energie Domestique » au titre du Programme conjoint PNUD/Banque Mondiale en 1991.

La Mauritanie a reçu une mission de la Banque Mondiale (19-28 novembre 1995) pour une revue sommaire du secteur de l'énergie. Le rapport est considéré comme «une première esquisse de cette revue qui constituera la première phase de l'élaboration de la stratégie énergétique nationale ».

Il convient de mentionner ici que la Mauritanie et le Tchad sont inclus dans le Projet Energie Domestique (PED) de la GTZ. Cependant, les responsables du secteur énergétique de ces pays ne connaissent point le PED ni dans son objet ni dans son mode opératoire. Ils ont simplement appris son existence et sa mise en œuvre imminente.

Par contre, au Cap-Vert et en Guinée-Bissau, les études Energies Domestiques sont assez lointaines. Aussi, il ne sera pas aisément de disposer de données très récentes sur les énergies traditionnelles, notamment sur les aspects de la demande. En effet, dans ces deux pays comme dans beaucoup d'autres de la sous-région, un important travail vient d'être achevé sur la foresterie avec l'appui de la FAO. Des données quantitatives pourraient donc être obtenues sur l'offre. Une nouvelle législation forestière est en cours d'écriture au Cap-Vert. La coopération des Etats Unis (USAID) vient de terminer un travail similaire en Guinée-Bissau.

Dans le domaine des énergies alternatives, la grande effervescence dans la sous-région, notamment pour le photovoltaïque et l'éolienne permet d'être optimiste pour les données à collecter.

En juin-juillet 1997, une mission du consultant régional a été organisée en Guinée-Bissau, elle avait pour objet d'étudier :

- L'état d'avancement de l'étude PREDAS : la discussion avec les consultants nationaux sur la base du draft du document a permis de conclure sur son bon état d'avancement. Une réorganisation du document et des compléments d'informations devront néanmoins être apportés à la version définitive.

- La Faisabilité de l'organisation et de la tenue d'un atelier régional PREDAS.

Par ailleurs, une mission d'étude CILSS/UE de préfaisabilité du PREDAS composée d'un spécialiste international en énergie et d'un forestier sahélien s'est rendue dans tous les pays du CILSS. A l'issue de cette mission, un rapport par pays a été élaboré, ainsi qu'une synthèse régionale et le document de Projet.

- Une réunion regroupant le coordonnateur p.i, le consultant régional a été organisée au CILSS sous la présidence du conseiller en GRN en vue de donner un avis motivé sur le rapport de l'étude de préfaisabilité CILSS/CCE.

La synthèse provisoire ci-après, des études préliminaires, a été réalisée à Ouagadougou dans la deuxième quinzaine d'octobre 1997 :

Les études préliminaires du PREDAS ont été initiées dans quatre pays membres du CILSS (Cap Vert, Guinée Bissau, Mauritanie et Tchad) n'ayant pas bénéficié du projet RPTEs de 1993 à 1995. L'objectif fondamental recherché était le démarrage du PREDAS sur des bases similaires dans les neuf pays membres. Un objectif spécifique était de permettre l'émergence d'un groupe de travail national et l'acquisition collective d'une bonne expérience de production d'une revue des politiques du sous-secteur des énergies domestiques. L'expérience menée par le CILSS a consisté à commettre au moins trois spécialistes à une telle tâche: un énergéticien, un forestier et un socio-économiste. Tout naturellement, les équipes se sont élargies selon les possibilités locales à d'autres compétences: environnementalistes, agronomes, sociologues,...etc.

La qualité des rapports produits en trois mois de collaboration strictement interne, avec le minimum de supervision de la coordination régionale du CILSS, atteste de ce travail interdisciplinaire et permet de conclure à la viabilité de l'approche préconisée. A l'avenir, le PREDAS; mais aussi d'autres projets, pourraient valoriser l'expérience acquise tant au niveau national que régional, voire international.

Cette note de synthèse interprète les résultats de ces études selon des conclusions générales communes aux quatre pays et celles spécifiques à chacun d'entre eux. L'objectif consiste à faire un feedback utile à la confection de rapports définitifs éventuels grâce à un processus d'intégration/validation de ces études à l'échelle nationale. Enfin ce travail sera très utile à la confection du dossier final du projet du PREDAS. Auparavant ces rapports seront discutés lors de l'atelier régional qu'organise le CILSS sur les énergies domestiques en Guinée Bissau en Décembre 1997.

Tous les pays sahéliens font l'objet d'innombrables études et projets, pour la plupart menés de façon complètement isolée, produisant des données et des résultats parcellaires, laissés aux oubliettes dès l'arrêt des financements essentiellement externes. Les études préliminaires expriment une compilation des informations résiduelles résultant de ce manque de suite dans la mémoire des projets. L'évaluation systématique du secteur énergétique du Cap Vert, de la Guinée Bissau et de la Mauritanie date de la fin des années 80 alors que le Tchad vient à peine de terminer une étude diagnostic du sous-secteur des énergies domestiques avec le concours de

l'IDA et l'équipe ESMAP de la Banque mondiale (Mars 1997). La nature et la qualité des données, mais aussi les politiques et les étapes de mise en œuvre reflètent cette disparité d'un pays à l'autre. Cependant, la sous-région est sous l'influence d'un énorme brassage d'idées et de compétences à travers d'autres forums. Aussi on perçoit que les expériences en cours dans les pays les plus avancés dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies énergies domestiques sont plus ou moins connus des autres. Ceci est particulièrement dû à une tentative d'extension du RPTES aux pays en question⁵. Cette situation a tendance à suggérer, pour l'efficacité de gestion du secteur, un format quasi unique d'institutionnalisation, d'organisation, de réglementation et d'activités sur le terrain. Il reste que les situations ne sont pas toujours semblables, loin s'en faut, et encore moins l'expérience acquise dans le cheminement du formatage du système de gestion, si l'on peut admettre une telle expression. Des adaptations de ces schémas sont donc toujours à imaginer dans de nouveaux contextes.

Conclusions générales préliminaires

1. *Ressources de la biomasse*

- Tous les pays expriment la même inquiétude vis à vis de la raréfaction de la ressource ligneuse, son lien avec la déforestation et la désertification, des lendemains incertains. Cependant peu de données et de travaux systématiques existent pour étayer les preuves d'une telle attitude.
- Il y a une faible connaissance de la productivité, des capacités de régénération et de l'accessibilité des ressources ligneuses, toutes choses influant sur les estimations et les projections de la ressource. On se fonde très souvent sur des coefficients régionaux et des paramètres souvent très anciens malgré le développement des infrastructures, notamment de communication.
- La puissance publique maîtrise mal l'exploitation forestière, ses acteurs, les quantités, modes et lieux
- Les plantations de bois énergie ont tenu peu de place dans la stratégie de développement de la ressource ligneuse dans les quatre pays.
- Les sources nationales d'énergie notamment fossiles, quant elles existent, ne sont pas perçues comme des ressources potentielles dans la stratégie énergies domestiques.

⁵ Le projet RPTES de la Banque Mondiale a tenu une réunion en Mars 1997 à Conakry où étaient présents, entre autres, les Directeurs de l'énergie des pays membres engagés dans les études préliminaires.

2. Comportement du consommateur et gestion de la demande

- Les combustibles ligneux seront prépondérants dans la consommation énergétique des ménages dans la décennie à venir en raison de plusieurs facteurs tels que le niveau faible des revenus et la forte inertie liée aux mécanismes de substitution (volontarisme étatique, politique des prix, marché international des produits pétroliers,...etc.), ce malgré la vitesse élevée de l'urbanisation.
- La transition énergétique observée consiste plus en une diversification des sources d'énergies domestiques utilisées par les ménages que dans une substitution brusque vers des combustibles fossiles. Les données disponibles ne permettent pas d'en tirer des conclusions précises de tendance.
- Les données de consommation énergétiques domestiques ne sont pas tenues sous formes de séries fiables permettant des analyses poussées. On note l'absence de stratégie d'acquisition de données sur une base permanente et systématique. Cependant toutes études en soulignent la nécessité.
- Les modes de consommation sont fortement induites par le peu de contrôle sur les ressources et la faiblesse subséquente des prix par rapport à des alternatives de substitution. La distance des lieux d'exploitation et la valeur économique de l'énergie utile transportée modifie cette attitude comme c'est le cas en Mauritanie.
- Partout les programmes d'économie d'énergie, notamment par les foyers améliorés, ont connus des résultats mitigés. Les impacts positifs attendus n'ont pas été à la hauteur pour induire l'émergence d'un marché de matériels performants susceptibles d'entrainer l'artisanat (ou d'autres professionnels) dans un changement d'échelle de production.
- Les foyers améliorés continuent cependant à être préconisés comme une étape indispensable pour le consommateur, en raison d'un confort d'utilisation et de la mise en œuvre d'une première étape de substitution technologique.
- Les programmes d'énergies domestiques du CILSS, notamment le Programme Régional Gaz, sont cités comme les leviers des efforts nationaux en faveur d'une meilleure gestion de la demande.

3. Transport et distribution des combustibles ligneux

- Autant le transport que la distribution des énergies domestiques jouent un rôle de premier plan dans l'efficacité de gestion du sous-secteur. Mais ces deux segments de la chaîne, très informels, semblent jouir dans la plupart des pays d'un faible contrôle ou un laisser faire jugé préjudiciable aux ressources de base et à l'efficacité de la maîtrise des consommations.

- Le transport semble absorber, selon la structure des prix des produits ligneux, une portion importante de la rente liée à l'approvisionnement des grandes villes, notamment pour le charbon de bois. Les enquêtes de flux ne sont pas, à l'instar de celles de consommation, effectuées sur une base systématique de constitution de données utiles à l'analyse du sous-secteur.

4. Organisation pour la gestion du sous-secteur

- L'organisation actuelle du secteur énergétique semble inadéquate pour gérer le sous secteur des énergies domestiques. Elle se caractérise par un manque de synergie et de coordination entre des acteurs essentiels et une redondance des initiatives. Elle manque totalement de mémoire vis à vis des actions passées (données et méthodes).
- Il est reconnu aux acteurs privés, ceux qui interviennent notamment de manière informelle dans la production et la distribution des produits ligneux, des formes d'organisation sub-optimales leur attribuant des pouvoirs dans la gestion du sous-secteur. Cependant leur existence en tant que groupe organisée ne semble pas stable au point de contribuer aux stratégies sur le long terme.

5. Politiques nationales d'énergies domestiques

- Le sous-secteur des énergies domestiques subit l'influence d'approches contradictoires ou redondantes des institutions intéressées à l'exploitation et/ou la gestion des ressources naturelles: agriculture, foresterie, énergie,... etc.
- Dans tous les pays l'image des forestiers est celle d'un protecteur musclé des ressources naturelles dans un style d'exclusion de systèmes fonciers traditionnels. Cette vision nuit à toute politique rationnelle d'exploitation des forêts par induction d'attitudes de défiance et de non collaboration entre acteurs
- Les politiques de taxation traditionnelles des ressources ligneuses n'ont pas incité la chaîne des exploitants, transporteurs et distributeurs de combustibles à des comportements rationnels. De même, l'impact de cette taxation au prix de détail ne constitue pas un signal modifiant l'attitude du consommateur vis à vis des politiques de substitution entre sources ou équipements énergétiques.
- Il y a un consensus à aller vers une responsabilisation des ruraux dans la gestion des ressources ligneuses et une forte taxation dans les zones non contrôlées.
- Les changements de gestion suggérés pour le bois énergie a souvent pour argument la création de revenu et la lutte contre la pauvreté

Conclusions spécifiques par pays

1. Le Cap Vert

- Avec des ressources de base très dégradées, une faiblesse des superficies disponibles et les limites réelles des plantations artificielles, le Cap Vert est extrêmement vulnérable du point de vue de la satisfaction des besoins présents et futurs d'énergies domestiques.
- Une re-écriture du code forestier est en cours pour refléter la préoccupation décrites ci-dessus. Les mutations en faveur d'une décentralisation des responsabilités en matière de gestion des ressources ligneuses sont attendues.
- Des réformes récentes ont consacré de nouvelles institutions du secteur énergétiques mais il n'y a pas, en ce moment, une stratégie énergie domestique. Cependant, la Banque Mondiale serait intéressée à soutenir sa mise en place progressive.
- Le développement des infrastructures pour favoriser la desserte du gaz butane reflète une réalité où la substitution est incontournable. Le pays aura besoin d'un effort soutenu de renforcement de ce marché.
- Il existe une forte demande d'échange d'expériences avec d'autres spécialistes du Sahel sur la question des énergies domestiques

2. La Guinée Bissau

- Malgré le sentiment d'une offre nettement excédentaire par rapport à la demande du bois-énergie, le manque total de données fiables autant sur les ressources que sur les consommations d'énergies domestiques donne le malaise d'une faible maîtrise de la gestion du sous-secteur. C'est certainement là un domaine d'action à privilégier. C'est dans ce contexte que le projet de la FAO sur les fours améliorés de carbonisation risque de fonctionner sans connexion apparente ni avec l'état des ressources ni les besoins de la consommation.
- La pénétration d'énergies de substitution est presque nulle en raison, à la fois des niveaux faibles de revenu et de la disponibilité du bois énergie. Il serait extrêmement difficile de justifier la promotion des énergies de substitution par des subventions comme dans les autres pays soumis aux études préliminaires.
- Sur le plan institutionnel: organisationnel et réglementaire la Guinée Bissau gagnerait beaucoup dans un échange avec les autres pays sahéliens car beaucoup reste à faire.

3. La Mauritanie

- Avec un contexte écologique particulièrement dégradé la nécessité d'une stratégie énergies domestiques exprimée dans le rapport préliminaire est particulièrement réelle. Comme en Guinée Bissau, beaucoup reste à faire pour la mise en place de systèmes d'acquisition et de gestion de données, mais aussi aux plans institutionnel et réglementaire.
- Les principes de la décentralisation de la gestion des ressources ligneuses restantes et la responsabilisation des populations locales prend une allure très complexe en raison de la concentration géographique des forêts. Un effort de réflexion est indispensable pour la formulation des adaptations nécessaires et des actions complémentaires spécifiques.
- L'approfondissement des politiques de substitution dans le contexte mauritanien est indispensable, principalement pour des raisons de raréfaction quasi totale du bois de feu. Comme au Cap Vert la stratégie de diffusion du gaz butane doit prendre en compte la nécessité de subventionner des infrastructures de base dans le cadre même de l'aménagement du territoire.

4. Le Tchad

- Le Tchad est juste à un stade de démarrage d'une stratégie d'énergies domestiques dont les travaux de faisabilité ont été menés avec le concours de la Banque Mondiale. Si les structures prévues sont confirmées l'innovation institutionnelle sera inédite car il s'agirait d'une agence entièrement autonome pour la gestion du sous secteur qui devra assurer sa pérennité par la rentabilisation de ses prestations. Cette situation tranche avec les Projets Energies Domestiques actuelles dont l'existence est toujours menacée par la fin des financements en cours.
- L'abondance des ressources au Tchad n'empêche pas la difficulté d'approvisionnement en raison de l'éloignement entre lieux de production et centres de consommation. La substitution n'est pas malgré tout prêt à démarrer vigoureusement en raison de la faiblesse des revenus et des coûts extrêmement élevés de mise à disposition du GPL (le plus élevé au Sahel).

2.2.7 ETUDE COINJOINTE CILSS/PRORES –UNSO POUR LA REALISATION D'UN BILAN DE L'ETAT DE LA PREPARATION A LA SECHERESSE ET A L'ATTENUATION DE SES EFFETS AU SAHEL

Les objectifs de cette étude sont de :

- Etablir des stratégies nationales axées sur la préparation à court et à long terme à la sécheresse et visant à rendre les systèmes de production moins vulnérables en cas de sécheresse ;
- Amplifier l'apport d'informations d'alerte avancée aux responsables et aux exploitants de la terre pour permettre aux pays d'appliquer des stratégies d'intervention en cas de sécheresse ;
- Elaborer des plans de secours en cas de sécheresse et des programmes pour les réfugiés écologiques, et les intégrer à la planification des programmes nationaux et régionaux de développement.

Dans le cadre de ce processus, l'UNSO/PNUD en partenariat avec le CILSS œuvreront avec les pays sahéliens pour formuler des stratégies et des interventions efficaces de PSAE mettant en relief trois éléments interreliés qui constitueront un programme national de prévention et d'atténuation des effets de la sécheresse conformément au chapitre du programme Action 21 (Gestion de éco-systèmes fragiles : lutte contre la désertification et la sécheresse) prévoit de « mettre en place des plans d'ensemble de préparation à la sécheresse et de secours en cas de sécheresse, y compris des dispositifs d'auto-assistances, pour les zones à risque, et élaborer des programmes pour l'accueil des réfugiés écologiques ».

Les TDR ont été élaborés : les consultants (2 par pays et 1 régional) ont été identifiés et recrutés.

III - CONTRAINTES MAJEURES RENCONTREES ET SOLUTIONS PRECONISEES

3.1 - AU NIVEAU DE LA COORDINATION REGIONALE

Le Comité Technique de Gestion, lors de sa dernière réunion, avait recommandé le recrutement d'un chargé de programme afin d'appuyer le projet et d'alléger le Coordinateur de certaines de ses tâches administratives. Pour ce faire, il a été procédé au recrutement d'un Consultant chargé de programme pour les 6 derniers mois de la phase actuelle du Projet qui prend fin en fin décembre 1997.

Ce recrutement a permis de lever certains goulots d'étranglements s'agissant particulièrement des relations avec le Centre de Gestion, le suivi et la mise à jour des aspects financiers du projet.

3.2 - AU NIVEAU DES ACTIVITES TECHNIQUES

3.2.1. - Etudes Système de production

Pour mieux associer les Etats, le PRORES leur a transmis les drafts des TDR pour fins d'observations et amendements. Les premiers drafts des TDR transmis en juin 1996 en marge de la rencontre régionale Sahel 21 tenue au Cap-Vert, n'avaient malheureusement suscité qu'une seule réaction, celle du Tchad.

Nous espérons toutefois obtenir beaucoup plus de réactions de leur suite à l'envoi des nouveaux TDR élaborés avec l'IsIAO.

3.2.2. - Femmes / GRN et Crédit Epargne

La mise en place des fonds a subi un retard dû à la lenteur dans la signature des accords de financement pour le Burkina Faso, le Mali et la Mauritanie.

3.2.3. - PREGEC

Pour PREGEC, les contraintes ont été surtout d'ordre financier car bien que le disponible budgétaire existe pour l'ensemble des donateurs, les fonds de trésorerie faisaient défaut pour l'organisation et la tenue de la rencontre régionale ce qui nous a amené à l'organiser et à le tenir en Novembre 1997.

3.2.4. - PREDAS

Les différents pays ont réalisé avec beaucoup de retard les études nationales qui ne sont parvenues qu'en août 1997. A cela s'est ajouter la non disponibilité du financement de l'atelier initialement prévu du 9 au 12 déc.-97 à Bissau, G. Bissau, nous obligeant ainsi à reporter la rencontre au premier trimestre de l'année 1998.

Globalement dans leur quasi-totalité, les activités réalisées en 1997 ont souffert d'une absence de liquidité au moment opportun.

IV - PERSPECTIVES POUR 1998

→ 4.1. Approfondissement de l'étude sur les Systèmes de Production Porteurs

L'année 1998 verra le démarrage effectif des études sur les systèmes de production porteurs (phase d'approfondissement) pour traduire en pratique les recommandations du Forum de Sahel 21 relatives à la transformation de l'agriculture.

Le travail rétrospectif et prospectif conduit par le CILSS jusqu'à présent a mis en exergue les processus profonds de transformation qui ont lieu dans le milieu sahélien, depuis plusieurs décennies, notamment au niveau des mouvements de population et de la restructuration des marchés nationaux et régionaux. Ces transformations, combinées à des grands changements dans le cadre politique et économique des pays de la région, affectent profondément l'agriculture et créent des nouvelles conditions de compétitivité pour les produits sahéliens, sur les marchés intérieurs et internationaux.

Ces conditions déterminent des nouvelles dynamiques au niveau des agricultures : la diversification de l'offre, l'amélioration de la qualité des produits, une meilleure approche aux marchés urbains et aux exportations non traditionnelles caractérisent une nouvelle génération d'exploitants agricoles. Ceux-ci donnent lieu à ce qu'on appelle les systèmes de production porteurs ou émergeants. Les exploitations qu'on identifie dans cette catégorie préfigurent la transformation de l'agriculture sahélienne, mais en même temps nécessitent un nouveau cadre pléitico-économique, institutionnel, d'infrastructures et de services, qui ne s'est pas encore déterminé.

Pour cibler les politiques de transformation de l'agriculture sahélienne sur les changements réels qui sont en cours dans cette agriculture, l'étude systèmes de productions a été lancée par le CILSS, avec une approche très stratégique et opérationnelle.

L'étude devrait déboucher sur un projet régional de promotion des systèmes de production porteurs dans l'agriculture sahélienne. En effet, l'étude permettra d'identifier et connaître ces systèmes et d'en organiser les acteurs en réseaux locaux. Ces réseaux deviendront des sources directes et permanentes d'information pour les décideurs ; et pourront devenir de plus en plus des interlocuteurs pour la conduite d'un dialogue serré sur les politiques économiques.

Une des ambitions de Sahel 21 est justement celle de renforcer la représentation des producteurs/productrices agricoles. Et une recommandation issue de cette ambition mentionne explicitement la nécessité d'organiser les producteurs agricoles faisant référence aux filières professionnelles ainsi qu'aux systèmes de production dans lesquels ils sont insérés.

→ 4.2. Etudes sur les filières Agro-Alimentaires

Les études initiées avec le PROCELOS seront finalisées et les ateliers nationaux de validation organisées.

Une réunion interne du système CILSS sera organisé et tenu autour des propositions d'exploitation des recommandations de la rencontre régionale de Nouakchott, formulées par le PRORES et jointe en annexe.

» 4.3. Protection intégrée des végétaux

La recherche de financement auprès de l'Union Européenne est présentement en cours. En fonction de la réaction de cette dernière, une étude conjointe (avec elle) de préfabilité sera réalisée dans tous les pays membres du CILSS.

Des actions ponctuelles de synergie entre les trois démenbrement du Système CILSS (SE, AGRHYMET, INSAH) sont également envisagées.

La Journée CILSS 1998 sera consacrée au thème : « **Une protection des végétaux respectueuses de l'Environnement** ».

» 4.4. Femmes/GRN et Crédit/Epargne

Ces études seront finalisées, des synthèses seront réalisées, suivies d'ateliers régionaux de validation technique dans le courant du premier semestre 1998.

» 4.5. Sahel 21

Les recommandations du Forum des Sociétés Sahéliennes pour une meilleure contribution du PRORES au processus « Sahel 21/Transformation de l'Agriculture » notamment celles relatives à la récapitalisation de la fertilité des sols, à la maîtrise de l'eau dans les pays membres du CILSS, à l'harmonisation des politiques nationales et régionales en matière d'Elevage, feront l'objet d'une attention très particulière. A cet effet des notes (TDR et pré-TDR) ont été déjà élaborées par le PRORES. Des réflexions seront menées sur ces différentes problématiques.

» 4.6. PREGEC

L'année 1998 verra le démarrage effectif du Projet (lancement des avis de vacance de postes, sélection des candidats, recrutement et mise en place).

» 4.7. PREDAS

Un atelier régional sera organisé à Bissau autour des études CILSS/UE de préfaisabilité et études préliminaires du CILSS dans le courant du premier trimestre 1998.

Par la suite les mêmes opérations de démarrage du projet seront réalisées à l'instar du PREGEC.

» 4.8. Réflexion CILSS/PRORES -UNSO

L'année 1998 verra la finalisation de cette étude par la réalisation d'une synthèse au niveau sous-régional et éventuellement l'organisation et la tenue d'un atelier régional de validation technico-politique.

V - DIVERS

- Dans le cadre du renforcement de la synergie entre les différents programmes et projets du CILSS, le PRORES a participé au Forum de Préparation du Programme d'Action Sous – Régional sur la Mise en Œuvre de la CCD, organisé par le PASP à Niamey du 21 au 23 Juillet1997.
- Du 15 au 19 septembre 1997, le PRORES a participé à Ouagadougou, à l'Atelier sur la Planification des Actions de Secours d'Urgences au Sahel organisé par le PAM, en collaboration avec d'autres agences du Système des Nations Unies ; Cet atelier a contribué à identifier les besoins et les mécanismes de coordination pour la prévention des catastrophes et aussi les interventions avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux.
- Le PRORES a en outre participé à l'atelier de mise en place du système de suivi-évaluation du Système CILSS organisé du 29 septembre au 7 octobre 1997 à Ouagadougou, par le Noyau Central.
- Le PRORES a également pris part à l'Atelier Régional organisé par IFDC à Ouagadougou du 28 au 30 octobre 1997 autour du thème : « Vers le développement de plans d'actions nationaux de fertilité des sols : partager des expériences ».
- Le PRORES a aussi pris part à la 7ème réunion du Comité de Réflexion et de suivi de la Politique Céréalière (RPC) du Burkina Faso tenue le 28 Octobre 1997 à Ouagadougou :
- Le Coordonnateur du PRORES a assuré l'intérim du SE pour la période du 30 Juillet au 1er Août 1997.

VI - CONCLUSION GENERALE

En dépit des contraintes administratives et financières énumérées plus haut, les différentes activités programmées pour l'année 1997 ont été exécutées en totalité.

L'événement marquant du premier semestre pour le PRORES, reste incontestablement l'organisation de la rencontre régionale de Nouakchott sur les problématiques des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et de la promotion des filières agro-alimentaires au Sahel.

Cette rencontre a mobilisé l'ensemble du système CILSS et ses partenaires de développement aux niveaux national, régional et international nationaux.

Ces travaux ont été versés au dossier Sahel 21/Transformation de l'agriculture.

Elle a été suivie de la tenue de l'atelier de démarrage des études FGRN et crédit/épargne, qui a permis de réunir l'ensemble des acteurs intéressés par les deux thèmes. La discussion a permis aux uns et aux autres de s'approprier les concepts, objectifs et de planifier les activités dans le temps et l'espace en définissant les niveaux de responsabilités.

Ce deuxième événement non moins important a été complété par la réunion CILSS/ISiAO de réflexion sur la phase d'approfondissement des études sur les systèmes de production porteurs comme traduction concrète d'une recommandation du Forum de Banjul (Transformation de l'Agriculture). Cette réunion a débouché sur l'élaboration de nouveaux termes de référence assortis d'une note méthodologique à l'attention des consultants.

Le troisième événement majeur est la finalisation des dossiers PREGEC et PREDAS concrétisée par l'organisation et la tenue de la Rencontre Régionale de Niamey, NIGER pour le PREGEC tenu du 18 au 21 Novembre 1997. Pour le PREDAS, l'atelier Régional sera organisé et tenu à Bissau, G.BISSAU, dans le courant du premier trimestre de l'année 1998.

Les perspectives globales pour le PRORES s'inscriront dans la traduction des recommandations de Sahel 21/Transformation de l'Agriculture par la poursuite des actions initiées durant la première phase du projet et la conduite de réflexions aux niveaux sous-régional et national sur la maîtrise de l'eau, la recapitalisation de la fertilité des sols sahéliens et l'harmonisation des politiques nationales et régionales en matière d'élevage...

ANNEXE

**TABLEAU DES PROPOSITIONS DE REPARTITION DES ACTIVITES
(SUR LES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES PORTEUSES)
ENTRE LE SYSTEME CILSS, LA CEDEAO ET L'UEMOA**

FILIERE BETAIL-VIANDE

ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCE		NIVEAU		Repartition
		CT	MT	National	Régional	
Harmonisation de la réglementation relative aux mouvements du bétail et à l'hygiène publique vétérinaire	Maladies animales contrôlées et échanges facilités	X		X	X	FERAP
Amélioration des potentialités bouchères des races locales	Productivité augmentée		X	X		FERAP INSAH
Amélioration des techniques de récolte, de conservation et de traitement des fourrages	Fourrages disponibles en qualité et en quantité	X		X		
Aménagement d'aires de parcours et de voies de passages du bétail dans les zones à vocation agricole	Elevage sécurisé et conflits éleveurs-agriculteurs atténués	X		X	X	AGRHYMET INSAH
Valorisation des sous-produits agricoles et agro-industriels pour l'alimentation animale	Aliments de bétail disponibles	X		X		
Création de points d'eau pour une meilleure exploitation des ressources fourragères	Abreuvement et alitération facilités	X		X		
Renforcement de l'appui technique aux éleveurs notamment dans le domaine de l'approvisionnement en intrants vétérinaires	Eleveurs mieux organisés et renforcés Bétail en meilleure santé	X		X		
Renforcement des marchés de bétail	Ecoulement bétail facilité	X		X	X	FERAP
Recensement effectif du bétail	Connaissance du cheptel améliorée	X		X	X	DIAPER
Identification du bétail	Connaissance du cheptel améliorée	X	X	X	X	INSAH
Installation d'infrastructures d'abattage et de conservation en zone de production	Ecoulement bétail et viande facilité		X	X	X	FERAP
Amélioration et vulgarisation des technologies de transformation des viandes	Consommation diversifiée et création de valeur ajoutée		X	X		PROCELOS
Valorisation des déchets d'abattoirs	Environnement préservé		X	X		
Amélioration de l'intervention des services d'appui notamment dans le domaine de la formation	• services d'appui plus compétents	X		X	X	INSAH AGRHYMET
Ouverture de lignes de crédit destinées au financement des actions dans la filière	investissement augmenté	X		X	X	FERAP
Création de banques de données sur la filière au niveau régional	Information sur le cheptel disponible	X		X	X	DIAPER

FILIERES FRUITS ET LEGUMES

	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCE		NIVEAU		Repar-tition
			CT	MT	National	Régional	
PRODUCTION							
Développer la production maraîchère en hivernage	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter saturation des marchés • Approvisionnement en toute saison 			X	X	X	FERAP
Mise en place d'un programme d'hydraulique maraîchère sur la base de technologie adaptée	Maîtrise et approvisionnement en eau	X			X	X	PRORES PRS INSAH
Production des semences	Maîtrise des approvisionnements		X			X	
TRANSFORMATION							
Promotion de la transformation par l'appui à la création de petites et moyennes unités de transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure planification de la consommation et la mise en marché • Création d'emplois 			X	X	X	PROCE-LOS
COMMERCIALISATION							
Elaboration de normes de qualité pour le label « Sahel »	<ul style="list-style-type: none"> • Création du label « Sahel » • Meilleure mise en marché • Franchissement des barrières non tarifaires 	X	X	X		X	PROCE-LOS et FERAP
Abaissement des coûts des frets surtout aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure compétitivité • Accroissement des échanges 	X			X	S	
Elimination des tracasseries douanières et routières	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des délais d'écheminement • Fluidification des échanges 	X			X	X	
Mise en place de système d'information sur les marchés de la filière	<ul style="list-style-type: none"> • Transparence du marché • Découverte de nouveaux débouchés • Crêteau saisonnier 	S			X	X	PROCE-LOS et FERAP
ORGANISATION PROFESSIONNELLE							
Renforcement des organisations professionnelles :	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités de négociations renforcées • Meilleure participation à la gestion de la filière et à la définition des politiques • Renforcement du professionnalisme 			X	X	X	FERAP PROCE-LOS PADLOS
RECHERCHE							
Promouvoir la recherche-développement pour la :	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de technologies • Renforcement de la compétitivité • diversification des produits 			X		X	INSAH PROCE-LOS
- transformation							
- conservation							
- stockage/conditionnement							

FILIERE PECHE

ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCE		NIVEAU		Reparti- tion
		CT	MT	National	Régional	
Formation/sensibilisation des opérateurs dans les domaines de stockage, traitement, vente	• Opérateurs formés • Présentation et vente des produits améliorées	X		X	X	FERAP PROCELOS
Aménagement des marchés de vente de poisson	• Points de vente de poisson adéquats		X	X		FERAP
Mise en place d'unités adéquates de transformation des produits de la pêche	• Produits de la pêche mieux valorisés	X	X	X		PROCELOS
Mise en place d'un observatoire pour éclairer les décisions des opérateurs	Meilleure maîtrise des paramètres régissant le marché international	X	X	X		FERAP
Définition et harmonisation de normes de qualité	Produits de qualité garanti aux niveau des marchés internes et internationaux	X	X	X	X	PROCELOS FERAP
Renforcement de la capacité de recherche halieutique	Etat des ressources halieutiques mieux connues		X	X	X	INSAH
Protection des ressources halieutiques	plan de gestion de la ressource élaboré	X	X	X	X	INSAH
Renforcement de la surveillance des ZEE	Diminution de la pêche illégale	X	X	X	X	UEMOA CEDEAO
Renforcement d'infrastructures de base et équipement	Emergences d'opérateurs privés aux niveaux national et régional	X	X	X	X	PROCELOS FERAP
Renforcement du système de crédit	Investissement facilité dans la filière	X	X	X		
Revitalisation de la pêche continentale	Capture augmentée	X	X	X		UEMOA CEDEAO
Promotion des échanges	Consommation de poisson par habitant augmentée dans la sous-région	X	X		X	FERAP
Développement de la pisciculture			X	X		UEMOA CEDEAO
Vulgarisation de technologies de pêche adaptées aux conditions locales	Prises augmentées et diversifiées		X	X		PROCELOS
Participation aux réunions de la commission internationale pour la conservation des Florides de l'Atlantique (ICCAT)	Connaissance sur les thons actualisés	X		X		UEMOA CEDEAO
Promotion de nouveaux produits transformés confectionnés à base de produits de la pêche	Produits de la pêche transformés, diversifiés	X		X		PROCELOS
Diffusion et vulgarisation de la convention internationale sur le Droit de la Mer	Coopération entre les Etats côtiers continentaux augmentée					UEMOA CEDEAO



FILIERE CEREALES

ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCE		NIVEAU		Repartition
		CT	MT	National	Régional	
Résolution des problèmes fonciers	Assainissement de l'environnement des productions		X	X	X	PADLOS
Appuyer le développement aménagements hydro-agricoles	Amélioration de la sécurité alimentaire durable	X	X		X	PROCELOS PRS
Appuyer le développement de la petite et moyenne irrigation	Amélioration de la sécurité alimentaire durable	X		X	X	PRS
Valorisation des engrains naturels	Accroissement de la production et protection de l'environnement		X	X	X	PRORES INSAH
Elargissement et organisation des marchés des intrants	Amélioration de l'accessibilité	X		X	X	FERAP INSAH
Appuyer la mise en place d'une politique semencière	Amélioration de la productivité	X	X	X	X	INSAH
Réalisation d'une étude sur l'impact des systèmes de crédits décentralisés dans le financement de la filière	Meilleure connaissance de l'impact réel des crédits décentralisés Partage des expériences	X		X	X	PRORES PADLOS
La création de banque de données sur la législation et la réglementation en matière de contrôle phytosanitaire au Sahel	Amélioration de la circulation de l'information		X		X	INSAH
Contribuer aux échanges d'expériences sur le rôle des structures d'appui	Responsabilisation et adhésion des acteurs ruraux	X		X	X	PADLOS
Organisation et tenue d'ateliers sur la problématique de l'intégration de la filière céréales à la filière bétail/viande	meilleure valorisation des ressources	X		X	X	FERAP PRISAS
Homologation et standardisation des méthodes de contrôle	Amélioration des échanges		X	X	X	FERAP PROCELOS
Amélioration de l'information et de la communication entre les acteurs de la filière	Développement de centres de services (publics et privés)		X	X	X	PADLOS FERAP PRISME
Homologation et standardisation des équipements de transformation	Amélioration de la protection du consommateur	X	X	X	X	PROCELOS
Création d'unités d'emballage pour les besoins de la transformation des céréales	Augmentation de la consommation des céréales		X	X	X	PROCELOS
Augmentation et renforcement des disponibilités des crédits pour l'équipement des producteurs	Augmentation de la productivité	X		X		PRORES PADLOS PROCELOS